

# L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

## A. Participe passé **sans auxiliaire**, en fonction

d'épithète ou comme verbe d'une proposition participe; accord en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte: Des livres perdus. La lampe éteinte, il s'endormit rapidement. **Même** accord quand le participe est employé comme adjectif attribut avec le verbe être: La porte était fermée.

## Cas particuliers

des formes employées seules devant le nom et très souvent assimilées à des mots invariables:

1. **Approuvé, attendu, certifié, compris, y compris, non compris, entendu, excepté, ôté, ouï, supposé, vu, reçu**, variables après le nom, restent invariables quand ils sont employés sans auxiliaire devant le nom ou le pronom. Leur invariabilité s'explique par une assimilation à des prépositions ou par une ellipse: Approuvé les décisions ci-dessus. Oui les témoins. Y compris les vieilles personnes.

2. **Fini** s'accorde généralement mais peut rester invariable: Finies les vacances (= les vacances sont finies). Fini les vacances (= c'est fini, les vacances).

3. **Passé**. En dehors de l'indication de l'heure (passé dix heures = après. Il est six heures passées), on a le choix. Assimilé à après devant un nom, il reste souvent invariable (mieux vaut le laisser tel), mais souvent aussi on le traite comme un participe passif: Aucun élan de sensibilité, passé l'adhésion première. Passé la surprise de sa taille, il me restait à observer l'essentiel.

4. **Étant donné** laisse aussi le choix, bien que l'accord ne soit pas rare, la locution étant souvent perçue dans son sens littéral: Étant données les circonstances familiales. Étant donné sa stupidité. De même **mis à part**.

5. **Ci-joint, ci-inclus, ci-annexé**, devant le nom, doivent dans certains cas rester invariables, à cause de leur valeur adverbiale (comme ci-après, ci-contre), et peuvent dans d'autres rester invariables, à cause de leur forme cristallisée, bien qu'ils soient aussi dans ce cas traités comme des adjectifs ou des participes. Ils peuvent donc toujours rester invariables devant le nom.

a) Ils sont toujours invariables en tête de la phrase ou, dans le cas de celle-ci, devant un nom sans article ni démonstratif ni possessif ni numéral: Ci-joint l'expédition du jugement. Ci-joint quittance/les quittances. Vous trouverez ci-joint copie du contrat.

b) Ils peuvent varier ou, selon la tendance actuelle, rester invariables dans le corps de la phrase devant un nom précédé d'un article, d'un nombre, d'un démonstratif ou d'un possessif: Vous trouverez ci-inclus(e) la copie que vous m'avez demandée.

c) Immédiatement après le nom déterminé par un article, etc., ils varient: Les documents ci-joints. Mais il y a de l'hésitation s'ils suivent le verbe et se rapportent à un pronom qui précède le verbe, on peut trouver les pièces que vous trouverez ci-joint, on fera cependant plutôt l'accord dans de tels cas, parce que le nom, qui précède, est déterminé par un article. Mais après un nom sans déterminant, l'invariabilité paraît normale: La lettre dont vous trouverez copie ci-inclus.

## B. Participe passé des verbes impersonnels

ou pris impersonnellement; toujours invariable, quel que soit l'auxiliaire: Les orages qu'il y a eu. Il est arrivé plusieurs accidents. Il s'est trouvé des personnes malveillantes pour l'accuser.

## C. Participe passé conjugué avec être

(en dehors des verbes pronominaux et de l'emploi impersonnel) **ou attribut** avec des verbes copules; toujours accord avec le sujet du verbe: La porte sera ouverte par la concierge. Ils sont partis. Sa tâche est /semble/paraît/a l'air terminée. Le participe reste au singulier si nous ou

vous sont mis pour je ou tu. Avec on l'accord du participe se fait avec ce que ce pronom représente.

## D. Participe passé conjugué avec **avoir**. II

s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe, si cet objet direct précède: Avez-vous lu les livres que je vous ai prêtés? Voici les romans dont je vous ai parlé. On trouve le C.O.D. en posant la question qui ou quoi après le verbe transitif direct ou en voyant si le complément devient sujet à la tournure passive.

### Cas particuliers.

1. Dans les cas des **temps surcomposés** le dernier participe seul est variable: Il les a eu vite rassurés. En effet, eu fait partie de l'auxiliaire.

2. C.O.D. et **complément circonstanciel sans préposition**. La règle ne change pas. Mais il faut ne pas oublier que:

a) Certains verbes toujours intransitifs peuvent avoir un complément circonstanciel (ou adverbial) sans préposition: Il a marché/dormi trois heures. On écrit donc: Les trois heures qu'il a marché/dormi. Les années que cela a duré/qu'il a régné. On ne tient pas compte ici de la possibilité d'employer transitivement dormir avec sommeil (Dormez votre sommeil).

b) Certains verbes peuvent être transitifs ou intransitifs selon le sens. Tel n'est pas le cas de avoir, qui reste transitif même dans avoir tel âge, avoir telle somme (posséder) telles dimensions: Vous dites que cet enfant a neuf ans. Quand les a-t-il eus? La somme qu'il a eue à sa disposition. De même, dépenser, gagner, parier, perdre, rapporter: Les cent francs qu'il a dépensés, pariés, gagnés, perdus, que cela lui a rapportés.

Quand il s'agit des verbes suivants, il faut étudier si le complément qui les suit est un C.C. sans préposition ou un C.O.D.: *descendre, entrer, rentrer, sortir, coucher, courir, coûter, mesurer, peser, souffrir, valoir, vivre*: Les arbres que le vent a couchés/la nuit que j'ai couché à la belle étoile. Les lièvres qu'il a courus/les trois heures que ce cheval a couru. Les deux mille francs que cela m'a coûté/les efforts que cela m'a coûtés. Les terrains que nous avons mesurés/Les deux hectares que cette propriété a mesuré avant l'expropriation. Les cent kilos que ce ballot a pesé/les arguments que j'ai pesés. Les ennuis qu'il a soufferts/les années qu'il a souffert. La gloire que cette action d'éclat lui a valué. Les dix mille

francs que lui a valu ce prix de l'Académie/Ce cheval ne vaut plus la somme qu'il a valu autrefois. La somme qu'a valu il y a vingt ans cette propriété. Les nombreuses années qu'il a vécu lui ont donné une riche expérience/les dix années de misère qu'il a vécues. Sa foi, il l'a courageusement vécue. Ses propres expériences, celles qu'il avait vécues.

3. Le complément d'objet direct est **le pronom neutre l'** signifiant cela (dans des propositions dépendant d'un comparatif): Elle est plus belle que je ne l'avais cru. L'affaire est plus grave que je ne l'avais pensé. Le participe est alors invariable; on pourrait supprimer l'. À distinguer de l' représentant un nom féminin: Je l'ai revue plus triste que je ne l'avais quittée; remarquer que, dans ce cas, s'il s'agissait de plusieurs personnes, on emploierait les. Parfois les deux interprétations sont possibles: Elle est plus belle que je ne l'avais imaginé ou imaginée. On imagine en effet une chose (= cela), mais aussi une personne (on se la représente sous tel ou tel aspect).

4. **Le c.o.d. a un attribut**, réel ou prétendu. Dans Les lectures qu'on a appelées futiles. On l'a trouvée inanimée. On les a portés manquants. Je l'ai vue inquiète. Cette robe ne vous va pas, on l'a faite trop large. On l'a appelée Virginie, il est logique de voir un complément d'objet direct (déterminant l'accord) et un attribut de ce complément, mais les écrivains ne se mettent pas trop d'accord, l'usage des bons écrivains paraît plutôt favorable à l'accord, mais autorise certainement l'invariabilité dans tous les cas, simplification souhaitable. À remarquer toutefois que, si l'attribut est introduit par comme, de ou pour, le participe doit s'accorder: L'auberge qu'on m'a indiquée comme la meilleure. On les a traitées de folles. On les a laissés pour morts. Il l'a prise pour femme.

5. **L'avoir échappé belle. L'avoir baillé belle.** Bien que quelques écrivains hésitent, il faut maintenir l'invariabilité du participe dans ces formes figées où subsiste un ancien usage.

6. **En**, pronom adverbial, a un sens partitif et signifie "une partie de cela" ou "une certaine quantité de ces êtres ou de ces choses". C'est pourquoi la grammaire et les écrivains considèrent généralement qu'il n'entraîne pas l'accord du participe: Voyez ces fleurs; en avez-vous cueilli? Les exemples ne manquent pas; j'en ai cité.

Tout autre est le sens de EN dans les phrases où un autre mot est complément d'objet direct: Les sommes qu'il en a tirées sont exorbitantes. Il apprécie l'aide qu'il en a reçue. Il fallait donc écrire faite dans cette phrase: Il ressemblait à la statue qu'en a fait Maillol (A. LANOUX).

7. **Participe passé entre deux** que **ou entre** que **et** qui.

a) Entre deux QUE, invariabilité ou accord selon l'analyse de la phrase. La lettre que j'avais présumé que vous recevriez; j'avais présumé que vous recevriez la lettre. Les livres que j'ai cru que j'avais perdus: même analyse. Ici il est facile de recourir à un autre tour (les livres que j'ai cru avoir perdus). Ceux que l'on a informés qu'ils devaient se présenter: on a informé ceux-là. Autres tours: Ceux à qui l'on a écrit qu'ils devaient se présenter. Ceux à qui l'on a dit de se présenter. Ceux qu'on a priés de se présenter.

b) Entre QUE et QUI, le participe est considéré comme invariable. C'est que dans ce tour ancien, discuté mais victorieux à l'époque classique, aujourd'hui peu vivant, sauf dans la langue littéraire archaïque ou dans l'usage populaire, on fait comme si le complément direct était une phrase; le tour, qui comprend deux pronoms relatifs dont le second est illogique, n'est pas rigoureusement analysable: J'ai retrouvé les livres qu'on a cru qui étaient perdus. On peut dire: J'ai retrouvé les livres qui, croyait-on, étaient perdus/J'ai retrouvé les livres qu'on a cru(s) perdus/J'ai retrouvé les livres dont on a cru qu'ils étaient perdus.

**8. Participe passé suivi d'un infinitif.** Il n'est ici question que du participe conjugué avec avoir. S'il est conjugué avec être, il s'accorde avec le sujet: Ils sont venus me voir. Les pierres qu'ils sont allés chercher.

Les grammairiens imposent la distinction entre Les arbres que j'ai vu planter et Les arbres que j'ai vus fleurir. On veut donner une fonction de c.o.d. au pronom qui précède le participe et l'on considère que s'il n'est pas, comme dans la première phrase, objet direct de l'infinitif, il l'est, comme dans la seconde, du verbe conjugué. De même si l'infinitif est précédé d'une préposition: Les dentelles qu'on m'a appris à faire. Les romans que j'ai autrefois aimé à lire. Les amis que j'ai invités à dîner. Je les ai priés de partir. Que de pleurs j'ai vu verser! Que de pleurs j'ai vus couler! Combien de fautes avez-vous permis de faire? Combien d'enfants avez-vous priés de venir? Quels services a-t-il offert de vous rendre?.<sup>1</sup>

On commence donc par voir si le pronom ou le groupe qui précède le participe peut être complément d'objet direct de l'infinitif. S'il ne le peut, soit parce que celui-ci n'a pas ou ne peut avoir d'objet direct, soit parce qu'il en a un autre, c'est le pronom ou le groupe qui est considéré comme le complément d'objet direct du verbe conjugué et le participe s'accorde avec lui: Les enfants que j'ai vu punir. Les mesures qu'il a voulu prendre. Les paroles qu'il n'a osé prononcer. Les enfants que j'ai vus jouer/obéir/partir. Ces parents, je les ai vus punir sévèrement leurs enfants.

Il y a lieu de faire une remarque à propos de *porter à faire*, *laisser quelque chose à faire à quelqu'un*, *avoir à*, *donner à*. On porte du linge à laver, des couteaux à aiguiser. On

---

<sup>1</sup>Exceptions: fait (et laissé).

écrira donc: Les couteaux que j'ai portés à aiguïser. Mais si on laisse un travail à faire à qqn, des lettres à signer, on peut comprendre qu'on a laissé ces lettres à qqn pour qu'il les signe ou qu'on attend de lui qu'il signe ces lettres. La dernière interprétation prévaut; d'où invariabilité de laissé dans les lettres qu'on leur a laissé à signer. Sinon, accord.

Avec *avoir à* et *donner à*, il faut voir si le pronom qui précède est complément de l'infinitif (c'est généralement le cas) ou du participe: Les affronts qu'il a eu à subir. La visite qu'il a eu à faire. Le sens est: devoir, être tenu de. Mais: La peine que j'ai eue à la convaincre. On conseille de laisser le participe invariable quand le sens est "devoir".

L'hésitation est grande aussi pour donner à, qui peut signifier "donner pour que" ou "ordonner, charger de": La leçon que je lui ai donnée à étudier. On n'a pourtant pas donné la leçon pour qu'on l'étudie; on a ordonné d'étudier la leçon. Mais comme on donne une leçon, on fait parfois l'accord. Cette petite table de trictrac qu'elle avait donnée à restaurer. Les livres qu'on nous a donné(s) à lire. Les devoirs qu'on leur a donné(s) à faire. Les rapports qu'on m'a donné à établir.

Notons ici le cas des participes **cru, désiré, dit, dû, osé, pensé, permis, promis, prévu, pu, su, voulu**, etc. suivis d'un infinitif, exprimé ou sous-entendu, qui a pour complément d'objet direct le pronom qui précède; le participe est alors invariable; mais il peut varier si le pronom peut être c.o.d. du verbe conjugué: Il a fait tous les efforts qu'il a pu (faire). On ne peut pas des efforts. Vous avez obtenu la réparation que vous avez désirée/que vous avez désiré (obtenir). Nous avons atteint les effets que nous avons espérés/que nous avons espéré (obtenir). Il a obtenu la paix qu'il a voulue (souhaiter vivement)/qu'il a voulu (obtenir). Il a fait les démarches qu'il a dû (faire); on ne dit pas: devoir des démarches.

C'est le même principe qui impose l'invariabilité dans: La route que j'ai cru être la plus courte. Notons en passant qu'un tel cas montre qu'il est faux de dire que le participe s'accorde s'il est précédé du sujet de l'infinitif. Il y a ici invariabilité parce que le complément est une proposition: que cette route était la plus courte. Une destination que chacun avait supposé être Colombey-les-Deux-Églises. L'espèce de leur vague qu'il avait cru voir sortir un moment plus tôt de ses mains tremblantes (G. BERNANOS). Cette âpreté que j'avais cru ne s'adresser qu'à moi. Comparer avec: La route que j'ai cru(e) la plus courte. L'accord, régulier, paraît étrange dans La force qu'il a sentie naître en lui.

**Fait**, suivi immédiatement d'un infinitif, doit rester invariable; le pronom qui précède ne peut jamais être complément de fait, il l'est de l'ensemble factitif avoir fait + infinitif: Les

personnes que j'ai fait venir. Le participe **laissé**, depuis longtemps, est considéré comme devant suivre la règle générale (Je les ai laissé punir. Ils nous l'avaient laissé croire (à nous). Je les ai laissés dire); mais certains l'assimilent à fait devant un infinitif.

## E. Participe passé des verbes pronominaux.

Les verbes pronominaux étant toujours construits avec être, leur participe, comme l'auxiliaire, s'accorde avec le sujet, sauf dans deux cas: on considère qu'être est mis pour avoir et l'on fait l'accord du participe comme si l'on avait avoir quand on trouve, en posant la question avec avoir et le verbe simple, un c.o.d. ou quand le pronom réfléchi est clairement complément indirect ou d'attribution. C'est-à-dire, la présence d'un c.o.d. décide l'accord.

a) Il y a un c.o.d. du verbe conjugué: Ils se sont lavé les mains (ils ont lavé quoi? les mains). Ils se sont lavés. Ils se sont frappé la tête. Ils se sont frappés à la tête. Ils se sont proposés pour ce travail (proposer = mettre en avant, mettre sur les rangs). La tâche qu'il s'était proposée (fixer à soi comme but). Elle s'était proposé de participer à ce progrès (même sens: l'infinitif est c.o.d.). La garantie qu'il s'est assurée. Elle s'est décidée à partir. Le c.o.d. peut être une proposition: Elle s'est imaginé qu'on la trompait (elle a imaginé en elle-même qu'on la trompait). Sens réciproque: Ils se sont injuriés.

b) Ils se sont parlé (l'un à l'autre; sens réciproque). Les hôtes se sont succédé chez nous pendant les vacances. Ils se sont nui à eux-mêmes. La démarche qu'il s'était proposé de faire (démarche est complément de faire; se est complément d'attribution de proposer = fixer comme but). Nous nous sommes suffi à nous-mêmes. Elles s'est promis de nous aider. Ils s'en sont voulu: le pronom réfléchi est complément indirect ou d'attribution.

c) En dehors de ces cas il faut accorder le participe avec le sujet: Ils se sont échappés de prison. Ils se sont emparés de la ville. Ils se sont aperçus de leur erreur. Ils se sont doutés de la fraude. Elle se sont plaintes de votre conduite. Ils se sont étonnés qu'on les eût fait attendre. Ils se sont intéressés au projet. Ils se sont adressés au directeur MAIS Les lettres qu'ils se sont adressées pendant un an. La maison s'est bien vendue (SENS PASSIF). Les roses se sont effeuillées.

Il faut prendre garde de ne pas analyser erronément le pronom réfléchi comme un objet direct dans un grand nombre de verbes comme s'intéresser, s'adresser, s'absenter, s'arrêter, s'ingénier, se réfugier, se taire, etc. Du point de vue de l'accord il n'y aurait aucun mal.

**Exceptions.** Restent toujours invariables les participes de **se rire, se plaire, se complaire, se déplaire**, même quand on ne peut donner une fonction d'objet indirect au pronom réfléchi:

Ils se sont souri/menti l'un à l'autre. Ils se sont ri de nos menaces. Ils se sont complu à nous intriguer.

Bien que **s'arroger** soit toujours pronominal, on ne fait pas l'accord avec le sujet parce qu'il y a toujours un objet direct: Les droits qu'elle s'est arrogés. Mais **s'écrier, s'exclamer**, toujours pronominaux eux aussi, requièrent l'accord avec le sujet, même s'ils ont comme c.o.d. une interjection ou une proposition; se n'y a aucune fonction logique: "Eh quoi!", s'est-elle écriée. Elle s'est exclamée qu'on la trompait.

Le participe est invariable dans **s'en donner** (à cœur joie), **se rendre compte**.

**Se laisser** ne fait pas exception à la règle. Accord si le pronom réfléchi est c.o.d. et fait l'action de l'infinitif: Elle s'est laissée mourir comme on les a laissés mourir. L'invariabilité du participe est parfois tolérée, elle est obligatoire si le pronom est complément de l'infinitif: Elle s'est laissé rejoindre.

Quand il y a un **attribut du complément d'objet direct** l'accord du participe est courant dans le bon usage: Elle s'est cru guérie, et c'est normal, car il n'y a ni objet direct (puisque le sens est: Elle a cru qu'elle était guérie) ni complément indirect et il y a accord avec le sujet. Donc: Ils se sont déclarés nos amis. Elles s'est rendue coupable. Elle s'est trouvée belle. Elle s'est portée malade. Elle s'est estimée satisfaite. Elle s'est prétendue malade. Elle s'est cru trahie.

Source: *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Hanse-Blampain.